

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

SREP/SC.IS.2/2
17 février 2012

Réunion intermédiaire du Sous-comité du SREP
Nairobi, Kenya
8 et 9 mars 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. Les deux Coprésidents élus, M^{me} Evelyn Bautista, membre du Sous-comité représentant le Honduras, et M. Greg Briffa, membre du Sous-comité représentant le Royaume-Uni, présideront la séance.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un *ordre du jour provisoire* destiné à être soumis à l'examen de la réunion du Sous-comité a été distribué sous la cote SREP/SC.IS.2/1/Rev.2. Les participants à la réunion sont invités à **l'adopter**.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. CLARIFICATION DES CRITERES D'INVESTISSEMENT DU SREP

3. À la suite de l'examen des critères d'investissement qui a eu lieu lors de la dernière réunion, un membre du Sous-comité a demandé que soit ajouté à l'ordre du jour de la présente réunion intermédiaire un point portant sur la clarification des critères du SREP et sur l'application desdits critères au plan d'investissement pour le Népal et à d'autres plans d'investissement et projets au titre du SREP, notamment en ce qui concerne le niveau d'aide aux ménages par rapport aux activités productives. Cette demande a été jugée utile non seulement pour les pays pilotes actuels, mais aussi pour les six pays figurant sur la liste de réserve qui ont été invités à élaborer des plans d'investissement au titre du SREP.

4. Le Sous-comité est invité à **examiner** les critères du SREP et à **fournir** des clarifications et des orientations supplémentaires sur ces critères, comme convenu durant la réunion du Sous-comité.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTHIOPIE

5. Le document SREP/SC.IS.2 /4 décrit le plan d'investissement pour l'Éthiopie conçu par le Gouvernement éthiopien avec l'appui de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale. Un représentant du Gouvernement éthiopien présentera le plan d'investissement au Sous-comité.

6. Le Sous-comité est invité à **approuver** le plan d'investissement comme base de la poursuite de l'élaboration des activités proposées dans le plan ; à **approuver** le financement par le SREP de trois subventions à l'appui de la préparation des projets qui seront élaborés dans le cadre du plan d'investissement au titre de l'allocation indicative initiale et d'une subvention à l'appui de la préparation d'un projet qui sera élaboré en vue de solliciter des financements prélevés sur les ressources mises en réserve ; et à approuver la première tranche de financement des services de préparation et de supervision des projets assurés par les BMD.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LES MALDIVES

7. Un représentant du Gouvernement du Maldives fera le point sur l'élaboration du plan d'investissement du pays.

8. Le Sous-comité est invité à **examiner** le plan d'investissement et à **formuler** des observations à l'intention du gouvernement, qui les prendra en considération dans le cadre de la poursuite de l'élaboration du plan.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. EXAMEN DES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LE PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE MALI

9. Le document SREP/SC.IS.2/5 présente les informations supplémentaires demandées par le Sous-comité. Il a été rédigé par le gouvernement en collaboration avec la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale. Les informations supplémentaires sur le plan d'investissement seront présentées au Sous-comité par un représentant du Gouvernement malien.

10. Lors de sa réunion de novembre 2011, le Sous-comité a approuvé le principe du plan d'investissement pour le Mali et a demandé au Gouvernement malien et aux BMD de préparer, pour présentation au Sous-comité à sa réunion intermédiaire de mars 2012, des réponses aux questions soulevées par les membres du Sous-comité et de fournir des informations complémentaires, en particulier : a) une étude comparative sur les coûts ; b) des explications sur la manière dont les mesures proposées permettront de réduire les coûts sur le long terme.

11. Le Sous-comité est invité à **confirmer** l'approbation du plan d'investissement pour le Mali comme base de la poursuite de l'élaboration des activités proposées dans le plan et à **approuver** le financement par le SREP de deux subventions à l'appui de la préparation de projets et la première tranche de financement des services de préparation et de supervision des projets assurés par les BMD.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE NEPAL

12. Lors de sa dernière réunion, le Sous-comité a approuvé les deux premières composantes du plan d'investissement pour le Népal et a invité le gouvernement à réexaminer le financement au titre du SREP de la troisième composante du plan (« Solutions énergétiques domestiques durables ») et à envisager a) de réaffecter une partie de ce financement à d'autres projets prévus dans le plan, et b) de trouver le moyen d'aligner davantage la troisième composante sur les objectifs du SREP.

13. Un représentant du Gouvernement népalais fera le point le plan du pays. Le Sous-comité est invité à **examiner** le plan d'investissement et à **formuler** des observations qui seront prises en considération dans le cadre de la poursuite de l'élaboration du plan.

14. L'attention du Sous-comité est appelée sur le document SREP/SC.IS.2/Inf.3, *Note on proposed revision to the Investment Plan for Nepal* (note sur le projet de révision du plan d'investissement pour le Népal).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. PRESENTATION PAR ENERGY+

15. À la demande du représentant de la Norvège, un représentant d'Energy + fera une présentation devant le Sous-comité au sujet de cette initiative.

16. Le Sous-comité est invité à **prendre note** de la présentation.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. CLASSEMENT DES PAYS PILOTES PAR ORDRE DE PRIORITE SUR LA LISTE D'ATTENTE DU SREP

17. Lors de sa dernière réunion, le Sous-comité a demandé à l'Unité administrative des FIC de rédiger une note sur les indicateurs retenus pour guider l'allocation des ressources aux pays pilotes du SREP et sur les résultats de l'utilisation de ces indicateurs pour classer les pays pilotes sur la liste d'attente du SREP par rang de priorité, l'objectif étant de faciliter la prise de décision concernant le financement de pays pilotes supplémentaires.

18. Le document SREP/SC.IS.2/6, intitulé *Prioritization of pilots on the SREP reserve list* (classement des pays pilotes par ordre de priorité sur la liste d'attente du SREP) fournit au Sous-comité les options proposées pour classer les pays et le programme régional par ordre de priorité sur la liste d'attente.

19. Le Sous-comité est invité à **examiner** le document et à **approuver** une proposition concernant l'ordre de priorité dans lequel devraient être financés les pays figurant sur la liste de réserve du SREP.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION SUR LA PORTEE QUE POURRAIT AVOIR UN PROGRAMME DU SREP POUR LA REGION DU PACIFIQUE

20. Lors de sa dernière réunion, le Sous-comité a demandé à l'Unité administrative des FIC de rédiger une note sur les enseignements tirés de l'élaboration des programmes régionaux au titre du PPCR, et une proposition sur la portée que pourrait avoir un programme du SREP pour la région du Pacifique.

21. Le document SREP/SC.IS.2/7, intitulé *Proposal for the scope of a Pacific regional program under the SREP* (proposition sur la portée que pourrait avoir un programme du SREP pour la région du Pacifique) propose au Sous-comité des options sur la façon de choisir les pays qui seront invités à participer à un programme pour la région du Pacifique et déterminer la portée de la composante régionale.

22. Le document SREP/SC.IS.2/Inf.2, intitulé *Lessons learned from developing regional programs under the PPCR* (enseignements tirés de l'élaboration des programmes régionaux au titre du PPCR) est présenté à la réunion à titre de document d'information.

23. Le Sous-comité est invité à **examiner** le document SREP/SC.IS.2/7, intitulé *Proposal for the scope of a Pacific regional program under the SREP*, et à **fournir** davantage d'orientations sur la portée du projet de programme régional de manière à ce que des mesures puissent être prises pour élaborer le programme.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION DE REVISION DU CADRE DE RESULTATS DU SREP

24. Conformément au document intitulé *Mesures destinées à améliorer les opérations des Fonds d'investissement climatiques* pour renforcer la performance des FIC, l'Unité administrative des FIC et les BMD proposent une révision du modèle logique et du cadre de résultats du SREP au Sous-comité du SREP. Cette proposition repose sur a) une interprétation des principaux objectifs du SREP ; b) une meilleure compréhension de ce qu'il est possible de réaliser dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution d'un plan d'investissement au titre du SREP ; c) les travaux récemment engagés sur l'amélioration des indicateurs énergétiques à l'appui de l'initiative *Sustainable Energy for All* (une énergie durable pour tous) ; et d) des consultations avec les BMD et les interlocuteurs des pays bénéficiaires.

25. Le Sous-comité est invité à **examiner** le document SREP/SC.IS.2/8, intitulé *Proposition de révision du cadre de résultats du SREP*, et à **approuver** le cadre de résultats révisé.

26. Il est prévu que les pays pilotes examinent la proposition de révision du cadre de résultats durant la réunion des pays pilotes qui aura lieu juste avant celle du Sous-comité. Des informations sur les débats de la réunion des pays pilotes seront présentées à la réunion du Sous-comité.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

27. Les membres et les Coprésidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

28. La clôture de la séance est prévue pour le vendredi 9 février 2012 à 13 heures.